

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION de BUREAU
du lundi 14 mars 2022

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Colette Laurent, Anne-Marie Chatain, Joël Meunier, Gérard Laurent, Joseph Chabance

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : jeudi 14 avril 2022 au Moulin à 18h30.

1 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :

Par rapport au même mois de 2021, le chiffre d'affaires de février 2022 progresse de + 82.20%.

Cette différence s'explique par un bon niveau de ventes d'huiles et de fréquentation du public. Dans ces 2 domaines les chiffres 2022 sont mêmes supérieurs à ceux de février 2020 (avant Covid).

Le trésorier signale également l'état des soldes bancaires au 14 mars 2022.

2 – POINT de SITUATION fait par le président :

2.0 – Courrier de Jeanine Peyron :

Le président donne lecture au bureau de la lettre de démission de Jeanine P. secrétaire de l'association depuis 20 ans. Elle indique que la date de démission de ses fonctions soit fixée en réunion de bureau. Jeanine reste présente au CA ; quant au bureau elle est disposée à laisser son poste si bénévole intéressé.

En complément de cette information, la liste de ses tâches (communiquée déjà au président) sera adressée par mail à tous les membres du bureau.

2.1 – Rencontre avec le cabinet comptable Axens :

Le président et les trésoriers rendent compte de leur entretien avec le comptable suite à la clôture de l'exercice et à l'établissement du bilan 2021.

L'activité globale 2021/2020 a évolué de +4.7%.

Les achats ont évolué de +18.7%.

Les charges de personnel ont évolué de +25.7%.

Le résultat de l'exercice est de -3 294€, donc pas d'imposition fiscale.

Le trésorier signale que le comptable recommande la prudence pour 2022.

A noter que l'appel à candidature pour graissou du 1^{er} mai au 30 septembre 2022 est à ce jour infructueux.

A ce propos, l'augmentation de tarifs des carburants semble ralentir l'affluence et incite plutôt à la prudence par rapport à cette embauche. Toutefois, les réservations écoles et groupes sont encourageantes.

2.2 - Attribution responsabilités à Pierre-Yves production huile et approvisionnement matières premières, suite réunion avocat/comptable du 19/01/22 :

Après échanges et discussions, le bureau décide à l'unanimité de répondre favorablement aux aspirations de Pierre-Yves, à propos de son évolution de carrière au Moulin. Ainsi, il prendra la responsabilité de la chaîne de production d'huile totale.

Cette prise de responsabilités sera détaillée lors de l'entretien prévu par le président avec Pierre-Yves mercredi 16 mars.

L'information correspondante sera ensuite donnée par le président aux prochains CA du 23 mars et AG du 8 avril.

2.3 – Changement de bail de l'écomusée avec les propriétaires – échéance au 30 avril 2022 :

Le projet de bail a fait l'objet des ajustements nécessaires en concertation entre les propriétaires, leur notaire Maître Perrier et le président.

Une modification sera sollicitée auprès de Me Perrier (p.8 du bail) relative au chapitre « destination des locaux », pour la phrase : « *fabrication d'huile et boutique de vente de produits locaux, dédiée et souvenirs à l'exclusion de toute autre même temporairement.* »

Montant du loyer versé aux propriétaires :

Pour tenir compte de l'évaluation donnée par des conseillers spécialisés, (fourchette de 600 à 1 000€/mois), le bureau unanime décide de porter le loyer mensuel à 600€ (actuellement 350€/mois).

Ce nouveau bail validé par le bureau sera soumis à l'approbation du CA du 23 mars et de l'AG du 8 avril 2022.

2.4 – Statuts de l'association :

Les statuts amendés de mises à jour ont été communiqués le 8 mars par mail aux membres du bureau par le président.

Le bureau valide ce document avec l'ajout « membres bienfaiteurs ». et de « dons et legs » dans les ressources

Les statuts modifiés seront soumis à l'approbation du CA du 23 mars et de l'AG du 8 avril.

3 – QUESTIONS DIVERSES :

3.1 – Enquête Game – caution :

Compte tenu de l'utilisation plus rare du chèque, le dépôt de caution pourrait se faire par CB. Le président va voir si cette fonctionnalité peut être activée sur le terminal CB en notre possession et à quel coût.

3.2 – Préparation CA du 23 mars et AG du 8 avril :

Le bureau décide de proposer un buffet avec produits commandés à la charcuterie Chazal.

3.3 – Revendeurs pour huile de colza bio – résultats des démarches entreprises :

Pour la Biocoop de St-Cyprien, la certification a été portée par le président.

Pour la Biocoop de Savigneux, elle vend déjà l'huile de Paul Laurent (démarche par Janine T.)

Pour la Vie Claire : démarche fait par Colette, ils doivent nous contacter....

Ces maisons seront recontactées pour faire avancer le dossier

3.4 – AG Route des Métiers 22 mars 2022 à Lezoux (63) – Maison de la Céramique :

Le Moulin sera représenté par André et Jean-Yves

3.5 -Animations vacances de Pâques – « Chasse aux œufs » 17 avril 2022 :

Jeanine P. indique qu'un devis pour la fourniture de petites poules en chocolat (2.50€/pièce) a été demandé et fourni par la SAS « Choc et Vous » chocolaterie route de Boën.

Le bureau valide le devis.

Il reste à passer commande, établir le déroulé de la journée, délimiter la zone de recherche...

3.6 – Scie battante – entreposée en location chez Voldoire :

Après échanges, le bureau décide de la céder dans les meilleures conditions.

3.7 – Prix des huiles noix et noisettes :

Malgré l'augmentation des tarifs, 5.50€/kg pour la noix et 6.50€/kg pour la noisette, le bureau décide de conserver des tarifs de vente inchangés.

3.8 – 4L Trophy – demande de sponsoring :

Le bureau décide de ne pas sponsoriser.

3.9 – Marchés – organisation :

St-Just-St-Rambert salle de l’Embarcadère

- vendredi 18 mars 16h-20h : Anne-Marie et Jo Chatain
- samedi 19 mars 10h-19h Colette et Gérard avec Marie-France
- dimanche 20 mars 10h-18h Michèle et Jean-Paul

Andrézieux (CABL)

- dimanche 20 mars 10h-18h Anne-Marie Briand et André

3.10 – Barnums et parasols (détériorés par intempéries) à remplacer :

Le bureau valide l’achat de 2 tentes à tubes 223€TTC/l’unité

Pour les parasols, prospection à poursuivre et décision au prochain bureau.

3.11 – Tarifs des vins Jean-François Arnaud – augmentations 1^{er} mars 2022 :

Le bureau valide les nouveaux prix de vente en boutique comme suit :

- Cuvée du Poyet : 6.90€
- Poyet Vieux Cep : 8.50€
- Rosé sec : 7.10€

4 – INFORMATIONS DIVERSES :

4.1 – DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes). (voir CR bureau de février §4.3) :

L’enregistrement du Moulin comme exploitant fournisseur de l’alimentation animale (tourteau de colza) a été fait par le président. N° attribué : A 5734. Démarche gratuite.

4.2 – AG FDMF de la Loire (Fédération des Moulins de France) 12 mars 2022 à Pradines :

Jean-Yves rend compte de cette AG, en présence de passionnés de turbines, suivie de la visite privée du Moulin Berthelier (propriétaire M.Daragon) sur le Rhins.

4.3 – Comice agricole de Feurs – Pôle des saveurs - 25-28 mars 2022 :

Les horaires ne sont pas encore connus.

4.4 – Travaux à réaliser :

- seuil du Moulin à huile
- installer barrière pont de la Planche

- déplacer « étape arrosoir » de l'Enquête Game (actuellement devant le Moulin à Farine)
- installer une BAL distincte pour le Moulin avec n°799 près de celle des propriétaires (n°797),
- installer une boîte à clés à code pour entrer à l'accueil en l'absence des propriétaires.

4.5 – Embauche Magali Robert– CDD du 4 avril au 31 octobre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.